

L'inventaire des relations violentes : conclusions préliminaires

L'inventaire des relations violentes (ARI) a été compilé dans le but d'étudier les attitudes et les convictions d'hommes qui ont usé de violence physique, mentale ou sexuelle avec leur conjointe, c'est-à-dire d'hommes agresseurs. Selon les conclusions préliminaires de cette étude, il semblerait que l'ARI permette de jauger dans quelle mesure ces hommes ont tendance à rationaliser leurs comportements violents et à en rejeter la responsabilité sur leur conjointe. À ce titre, l'ARI pourrait être utile dans le cadre des programmes d'intervention comme outil d'évaluation des attitudes des hommes qui battent leur femme.

La violence familiale est un grave problème dans la société occidentale. La plupart du temps, ce sont les hommes qui sont les auteurs de la violence et bon nombre d'entre eux sont condamnés et incarcérés dans les pénitenciers fédéraux. Le Service correctionnel du Canada considère la lutte contre la violence familiale comme une priorité parmi ses initiatives de programmes et il appuie la mise sur pied de services d'intervention ciblant les détenus qui ont des antécédents de violence familiale.

D'après les recherches effectuées sur le sujet, la violence faite aux femmes tire souvent ses origines d'attitudes et de préjugés concernant les femmes. Elle est également attribuable à la rationalisation des comportements violents, au rejet du blâme sur autrui et à un besoin d'être maître dans une relation⁽¹⁾.

Le projet de recherche dont il est question ici visait la mise au point d'un outil qui permettrait de sonder les attitudes et les convictions des agresseurs. Les résultats obtenus serviraient à sélectionner les candidats susceptibles de bénéficier d'un programme de traitement ainsi qu'à contrôler l'évolution de leurs attitudes et de leurs convictions après la fin du traitement. Pour autant qu'on le sache, c'était la première fois que t'on tentait de mettre au point un test psychométrique pour analyser les attitudes des détenus coupables de violence conjugale. Méthode Cent quatre-vingt-quinze délinquants de sexe masculin incarcérés dans des pénitenciers fédéraux des régions des Prairies et de l'Ontario ont rempli l'ARI et l'échelle Marlowe-Crowne⁽²⁾. L'échelle Marlowe-Crowne a été employée pour évaluer la tendance à réagir de façon socialement désirable (p. ex. propension exagérée à se mettre en valeur), tendance qui risquait de fausser les résultats de l'étude.

Les délinquants de l'échantillon étaient âgés de 33 ans en moyenne. Ils avaient en moyenne 10 ans de scolarité. La moitié des individus de l'échantillon étaient mariés ou l'avaient déjà été et 40 p. 100 étaient célibataires; l'état civil des autres n'était pas connu. Résultats et commentaire Les recherches ont permis de constater que l'ARI est cohérent en soi et que cette cohérence est imperméable à une éventuelle tendance des sujets à réagir ou à répondre de façon socialement désirable.

Des analyses approfondies ont révélé que deux facteurs significatifs de l'ARI sont liés. Il s'agit des facteurs qui rendent compte de deux attributs provisoirement appelés la « rationalisation du comportement violent » et le « rejet du blâme sur la conjointe et l'affirmation soutenue des stéréotypes sexuels ».

Le facteur de rationalisation reflète les raisonnements et les excuses qu'invoquent les hommes qui battent leur femme pour justifier leur comportement violent. Par exemple, ils peuvent tenir les propos suivants: «

quand un homme est sans travail, qu'il est frustré et se sent inutile, il a le droit de frapper sa femme » ou « il est justifiable de frapper sa conjointe parce que les relations sexuelles qui suivent la réconciliation sont très satisfaisantes ».

Le facteur de rejet du blâme et d'affirmation des stéréotypes sexuels permet d'établir dans quelle mesure l'homme violent a tendance à rejeter la responsabilité de son comportement sur sa conjointe et à stéréotyper les femmes. Ce facteur est contrôlé avec des énoncés comme « Si ma femme tente par tous les moyens de me rendre jaloux, elle mérite que je la frappe » ou « la plupart des femmes aiment qu'on les frappe de temps en temps ».

En approfondissant l'analyse, il a été possible de réduire de 50 à 39 le nombre de questions dans l'inventaire (sans atteinte considérable à son utilité psychométrique générale).

Quoique les conclusions préliminaires semblent prometteuses, il est encore trop tôt pour que l'ARI puisse être employé à des fins cliniques ou d'évaluation. D'autres recherches sont en cours pour contrôler l'exactitude de l'ARI avec le temps (test et retest), la mesure dans laquelle il permet de distinguer les agresseurs des non-agresseurs et sa corrélation avec d'autres dispositions qui influent sur la violence à l'endroit des femmes, par exemple l'hostilité et l'agression. L'ARI pourrait éventuellement être modifié afin qu'il tienne plus étroitement compte de l'emprise et de la domination qui caractérisent une relation violente.

Les auteurs encouragent l'utilisation de l'ARI comme outil expérimental aux fins d'évaluation des attitudes et des convictions des hommes qui battent leur conjointe. Ils sont intéressés à recevoir des commentaires concernant l'inventaire. Prière d'adresser ceux-ci à D. Boer, qui est également en mesure de fournir des exemplaires de l'ARI.

(1) Crowne (D.P.) et Marlowe (D.R.), « A New Scale of Social Desirability Independent of Psychopathology », *Journal of Consulting Psychology*, n° 24, 1960, p. 349-354.

(2) Overholser (J.C.) et Moll (S.H.), « Who's To Blame: Attributions Regarding causality in Spouse Abuse », *Behavioral Sciences and the Law*, n° 8, 1990, p. 107-120.